

Rapport annuel

OMAEU : Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Saint-Épiphan

En vertu de l'article 13 du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU Q-2, r.34.1), un rapport annuel doit être transmis au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) avant le 1er avril de chaque année. Ce rapport doit contenir les éléments prévus à l'article 13 du ROMAEU.

IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT ET DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT VISÉS

Nom de l'exploitant :	Municipalité de Saint-Épiphan
Nom de l'OMAEU :	Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Saint-Épiphan
Nom de la station d'épuration :	Station d'épuration de Saint-Épiphan
Numéro de la station d'épuration :	12030-1
Type de traitement :	Étangs aérés
Taille de la station :	Très petite
Catégorie de suivi :	2
Nombre d'ouvrages de surverse en service :	1

☐

Les eaux usées étant traitées par un autre ouvrage d'assainissement des eaux usées, le réseau d'égout visé par le rapport annuel est desservi par la station d'épuration ci-haut mentionnée.

ATTESTATION D'ASSAINISSEMENT EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro de l'attestation :	
Date de délivrance :	
☒	Aucune attestation d'assainissement délivrée en date du 31 décembre de l'année couverte par le rapport.

OMAEU : Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Saint-Épiphan

PARTIE A : STATION D'ÉPURATION

1. Opérateurs qualifiés de la station d'épuration

Le tableau suivant présente le niveau de qualification des personnes qui ont effectué des tâches reliées à l'opération ou au suivi du fonctionnement de la station d'épuration durant l'année couverte par le présent rapport.

N° de l'employé	No du certificat	Niveau de qualification	Date d'expiration du certificat
1	227470	Catégorie OW-1	2026-11-24
2	334581	Catégorie OW-2	2029-11-07

2. Synthèse des résultats

Les rapports concernant la synthèse des résultats d'analyse des échantillons prélevés ainsi que des mesures sont présentés aux annexes B et C.

3. Cas de non-conformité détectés

Le rapport concernant les non-conformités détectées à la station d'épuration est présenté à l'annexe A.

4. Étalonnage de l'appareil permettant de mesurer le débit à la station d'épuration

Point de mesure	Type d'appareil de mesure du débit	Date de l'étalonnage
Affluent - 1 - Amont station	Canal avec sonde de niveau	2024-12-06

OMAEU : Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Saint-Épiphan

PARTIE B : OUVRAGES DE SURVERSE

1. Synthèse des relevés de débordement

Le rapport qui concerne la synthèse des débordements mensuels à chacun des ouvrages de surverse est présenté à l'annexe F. Le tableau suivant présente le nombre total de débordements relevés par contexte de débordement pour l'ensemble des ouvrages de surverse.

Nombre total de débordements relevés pour l'ensemble des ouvrages de surverse				
Temps sec	Urgence	Pluie	Fonte des neiges	Travaux planifiés
0	0	0	0	0

2. Cas de non-conformité détectés

Le rapport qui concerne les non-conformités détectées aux ouvrages de surverse est présenté à l'annexe E.

OMAEU : Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Saint-Épiphan

PARTIE C : AUTRES OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT MUNICIPAL

1. Cas de non-conformité détectés

Le rapport concernant l'omission de déclarer un événement, un avis au ministre ou de transmettre un rapport est présenté à l'annexe G.

Annexe A

Rapport synthèse portant sur les non-conformités détectées à la station d'épuration

Liste des non-conformités

Aucun cas de non-conformité sanctionnable n'a été détecté pour cet OMAEU

Annexe B

Rapport synthèse portant sur les rejets de la station d'épuration

Synthèse des résultats d'analyse et des mesures à la station d'épuration

Année : 2024

Système de traitement : EA - 2 - Principal

Résultats à l'affluent										
		DBO5C			MES			Ptot		
		Conc.	Charge	Éch.	Conc.	Charge	Éch.	Conc.	Charge	Éch.
Période	Débit (m³/d)	mg/L	kg/d	NB	mg/L	kg/d	NB	mg/L	kg/d	NB
Janvier	193,6	143,0	41,9	1	172,0	50,4	1			
Février	226,5	257,0	71,9	1	245,0	68,5	1			
Mars	259,6	122,0	28,0	1	113,0	26,0	1			
Avril	291,6	78,0	27,5	1	71,0	25,1	1			
Mai	228,1	235,0	47,6	1	499,0	101,0	1			
Juin	200,2	155,0	34,3	1	255,0	56,4	1			
Juillet	206,7	91,0	47,6	1	86,0	45,0	1			
Août	201,5	188,0	47,1	1	293,0	73,3	1			
Septembre	211,6	97,0	26,9	1	64,0	17,7	1			
Octobre	209,6	222,0	41,6	1	269,0	50,4	1			
Novembre	229,2	161,0	46,3	1	395,0	113,6	1			
Décembre	378,5	160,0	54,1	1	504,0	170,6	1			
Hiver	226,6	174,0	47,3		176,7	48,3				
Printemps	240,0	156,0	36,5		275,0	60,8				
Été	206,6	125,3	40,5		147,7	45,4				
Automne	272,5	181,0	47,3		389,3	111,5				
Année	236,4	159,1	42,9		247,2	66,5				

Statut des périodes de transmission des données mensuelles	
Statut	Périodes
Données officielles	Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre
Données en validation	
Données en correction	

Synthèse des résultats d'analyse et des mesures à la station d'épuration

Année : 2024

Système de traitement : EA - 2 - Principal

Résultats à l'effluent final																				
			DB05C				MES				Ptot				Coli. Fécaux		NH3-NH4+			
			Conc.	Charge	Rend.	Éch.	Conc.	Charge	Rend.	Éch.	Conc.	Charge	Rend.	Éch.	Conc.	Éch.	Conc.	Charge	Rend.	Éch.
Période	Débit (m³/d)	pH	mg/L	kg/d	R%	NB	mg/L	kg/d	R%	NB	mg/L	kg/d	R%	NB	UFC/100 mL	NB	mg/L	kg/d	R%	NB
Janvier	178,8	7,5	18,0	3,6	90,6	1	9,0	1,8	96,1	1							39,00	7,9		1
Février	223,4	7,5	25,0	5,8	91,8	1	11,0	2,6	96,2	1							40,40	9,4		1
Mars	259,3	7,5	23,0	6,2	77,8	1	10,0	2,7	89,6	1							38,60	10,4		1
Avril	291,1	7,9	9,0	3,4	87,5	1	13,0	4,9	80,2	1							24,60	9,4		1
Mai	236,2	7,9	2,0	0,6	98,8	1	4,0	1,2	98,8	1	2,60	0,8		1	10	1	26,20	7,9		1
Juin	198,3	6,9	4,0	0,7	97,8	1	12,0	2,2	96,1	1	0,88	0,2		1	18	1	29,60	5,4		1
Juillet	209,3	6,6	4,0	1,0	98,0	1	30,0	7,2	84,3	1	1,20	0,3		1	10	1	26,20	6,2		1
Août	200,4	7,9	2,0	0,4	99,2	1	10,0	2,0	97,3	1	1,10	0,2		1	9	1	10,70	2,1		1
Septembre	211,4	7,3	2,0	0,5	98,2	1	2,0	0,5	97,3	1	0,46	0,1		1	10	1	14,40	3,5		1
Octobre	208,3	7,9	2,0	0,4	99,1	1	5,0	0,9	98,1	1	0,43	0,1		1	210	1	17,10	3,2		1
Novembre	223,8	7,5	3,0	0,8	98,3	1	5,0	1,3	98,8	1							10,20	2,7		1
Décembre	371,4	7,8	6,0	2,7	95,0	1	11,0	4,9	97,1	1							16,10	7,2		1
Hiver	220,5	7,5	22,0	5,2	88,7		10,0	2,4	95,0								39,33	9,2		
Printemps	241,8	6,9 à 7,9	5,0	1,6	95,7		9,7	2,8	95,5		1,74	0,5			13		26,80	7,6		
Été	207,0	6,6 à 7,9	2,7	0,6	98,5		14,0	3,2	93,0		0,92	0,2			10		17,10	3,9		
Automne	267,8	7,5 à 7,9	3,7	1,3	97,3		7,0	2,4	97,8		0,43	0,1			210		14,47	4,3		
Année	234,3	6,6 à 7,9	* 8,3	2,2	94,9		* 10,2	2,7	95,9		1,11	0,3			18		24,43	6,3		
05-01 au 10-31	210,6	6,6 à 7,9													18					

Statut des périodes de transmission des données mensuelles	
Statut	Périodes
Données officielles	Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre
Données en validation	
Données en correction	

Annexe C

Rapport synthèse portant sur la toxicité aiguë à l'effluent

Synthèse de la toxicité aiguë à l'effluent

Annexe D

Rapport synthèse portant sur les dérivations à la station d'épuration

Synthèse des dérivations à la station d'épuration (annuel des équipements de traitement)
Pour tous les équipements de traitement en service aux périodes sélectionnées pour le rapport

Année : 2024 Système de traitement : EA-2 - Principal													
N°	Type d'équipement de traitement	Capacité horaire maximale de conception (m³/h)	Type de dérivation	Norme de dérivation réglementaire					Norme de dérivation supplémentaire				
				État	Règle	Nombre de dérivations applicable	Durée totale	Volume dérivé total (m³)	État	Règle	Nombre de dérivations applicable	Durée totale	Volume dérivé total (m³)
1	Étangs aérés (4 cellules)	31,0	Temporaire	Sanctionnable	TS0	0			Non sanctionnable	Qmin équipement	0		
						0	0j 00h 00m	0,0			0	0j 00h 00m	0,0

Statut des périodes de transmission des données mensuelles	
Statut	Périodes
Données officielles	Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre
Données en validation	
Données en correction	

Légende : Valeur Une valeur grisée dans le tableau signifie que le nombre de dérivation dépasse la norme applicable.

TS0 : Aucune dérivation en temps sec

Qmin équipement : Aucune dérivation en deçà de la capacité horaire maximale de conception d'un équipement de traitement

Annexe E

Rapport synthèse portant sur les non-conformités détectées aux ouvrages de surverse

Liste des non-conformités

Aucun cas de non-conformité sanctionnable n'a été détecté pour cet OMAEU

Annexe F

Rapport synthèse portant sur les débordements aux ouvrages de surverse

Synthèse des débordements (annuel des ouvrages de surverse)

Pour tous les ouvrages de surverse en service aux périodes sélectionnées pour le rapport

Seuls les débordements visés par la période de suivi de la norme sont considérés dans les calculs

Année : 2024												
N°	Nom de l'ouvrage de surverse	Débit passant par l'ouvrage	Type d'assujettissement	État	Norme de débordement					Exigence de visite		
					Base d'application de la norme	Règle de débordement	Période de suivi	Nombre de débordements applicables	Durée	Fréquence de visite	État	Nombre de visites non effectuées
1	No 1 (Route des Puits)	1 %	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
			Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			

Statut des périodes de transmission des données mensuelles	
Statut	Périodes
Données officielles	Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre
Données en validation	
Données en correction	

Total			
Type d'assujettissement	État	Nombre de débordements applicables	Durée
Réglementaire	Sanctionnable	0	0j 00h 00m
Supplémentaire	Sanctionnable	0	0j 00h 00m
	Non sanctionnable	0	0j 00h 00m

Annexe G

Rapport synthèse portant sur les autres non-conformités détectées

